



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 septembre 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 septembre 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 septembre 2006

**Convention de mise à disposition non exclusive d'équipements
sportifs et locaux municipaux et exploitation publicitaire entre la
Ville de Niort et la S.A.O.S. Chamois Niortais Football-club**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
M. Yannick TARDY donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Adjoint :

Mme Jeanine BIMES

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 septembre 2006

DELIBERATION D20060331

Sports

**Convention de mise à disposition non exclusive d'équipements
sportifs et locaux municipaux et exploitation publicitaire entre la
Ville de Niort et la S.A.O.S. Chamois Niortais Football-club**

Madame Françoise BILLY, Première Adjointe, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La Société Anonyme à Objet Sportif, S.A.O.S. Chamois Niortais Football-Club, utilise des équipements sportifs et locaux municipaux, il convient à cet effet d'établir une convention entre la Ville de Niort et la SAOS Chamois Niortais Football-Club afin de réglementer cette mise à disposition non exclusive des équipements et l'exploitation publicitaire.

La mise à disposition ne pouvant être gratuite, la contrepartie financière réglée par la SAOS pour chaque année sportive sera de 45 798 €.

Le montant de cette redevance tient compte des coûts relatifs aux charges des bâtiments, de l'administration, du personnel, de l'animation.

La présente convention est proposée pour la saison sportive 2006-2007 et reconduite une fois pour une année sportive soit jusqu'au 30 juin 2008.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention de mise à disposition non exclusive d'équipements sportifs et de locaux municipaux et exploitation publicitaire,
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	31
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	14

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Françoise BILLY

[Ordre du jour](#)